



COMMUNE DE BIVIERS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire de Biviers fait connaître que, conformément à l'arrêté n°2016-079 en date du 25 octobre 2016, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de Biviers concernant le projet de révision générale du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Biviers entraînant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

**L'enquête publique se déroulera en Mairie de Biviers (369 chemin de l'Eglise - 38330 BIVIERS)
du lundi 14 novembre 2016 à 9h jusqu'au vendredi 16 décembre 2016 à 12h,
soit pour une durée de 33 jours calendaires.**

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier, auquel sera joint les avis rendus par les Personnes Publiques Associées, ainsi que consigner le cas échéant ses éventuelles observations, suggestions et/ou contre-propositions sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en Mairie de Biviers (369 chemin de l'Eglise - 38330 BIVIERS), cela pendant toute la durée de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h,
- Les mercredis de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Par décision n° E1600027 /38 en date du 05 août 2016, le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné M. Claude SCHWARTZMANN, urbaniste, ingénieur, architecte, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Alain CHEMARIN, ingénieur, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, pour les besoins de l'enquête publique relative à la révision générale du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Biviers entraînant élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences et recevra le public à la Mairie de Biviers (369 chemin de l'Eglise - 38330 BIVIERS), aux jours et heures suivants :

- Le lundi 14 novembre 2016 de 9h à 12h,
- Le mercredi 23 novembre 2016 de 14h à 18h,
- Le mercredi 07 décembre 2016 de 14h à 18h,
- Le vendredi 16 décembre 2016 de 9h à 12h.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra adresser ses observations écrites, suggestions et/ou contre-propositions au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Biviers
A l'attention de M. le Commissaire enquêteur
Enquête publique sur l'élaboration du PLU
369 chemin de l'Eglise
38330 BIVIERS

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra également adresser ses observations écrites, suggestions et/ou contre-propositions au commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante : enquete.plu@mairie-biviers.fr

L'ensemble de ces observations seront annexées au registre d'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Biviers (369 chemin de l'Eglise - 38330 BIVIERS), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, dès leur transmission et cela pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site internet de la Mairie : www.mairie-biviers.fr.

A l'issue de l'enquête publique et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Biviers sera soumis à l'approbation du Conseil municipal.